

Décision

Générale

colonial

Décision n° 868 du 16 octobre 1951

n° 868

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 octobre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

La suspension de deux demi-journées de solde est infligée à : MM. Abdi Mourine, aide-cuisinier à l'Hôtel du Gouvernement; Hahmoud Djama, boy de table à l'Hôtel du Gouvernement, pour <: négligences dans le service ».